

*Initiatives ministérielles*

Les députés d'en face disent constamment qu'ils sont réceptifs, qu'ils sont sensibles, qu'ils ne sont pas durs et sans compassion comme les réformistes, qu'ils se préoccupent de la dimension humaine des problèmes. Je n'ai jamais entendu des propos aussi hypocrites. Les libéraux n'ont pas de leçons de compassion à donner. Si je me suis tourné vers la profession que les gens tiennent peut-être le moins en estime—du moins à l'extérieur de la Chambre—c'est précisément parce que je me préoccupe du sort des autres. Je me préoccupe beaucoup de l'incidence qu'auront les mesures prises par les gouvernements libéraux et conservateurs des 30 dernières années sur l'avenir de mes enfants et de mes petits-enfants. Ce n'est ni de la bienveillance ni de la compassion, mais bien de l'égoïsme. C'est la génération du moi qui dit que non seulement la prochaine génération, celle de nos enfants et petits-enfants, devra se débrouiller seule, mais que les trois ou quatre générations à venir devront payer pour son avidité. Ce n'est ni de la bienveillance ni de la compassion. C'est la génération du moi.

• (1555)

Aujourd'hui, nous débattons le projet de loi C-90 sur les hausses d'impôt. Je voulais m'arrêter plus précisément sur l'augmentation de la taxe sur l'essence, qui est fixée à 1,5c. le litre. Depuis 30 ans, chaque fois que l'argent se fait plus rare, les gouvernements se tournent vers la vache à lait, c'est-à-dire les taxes sur l'alcool, les cigarettes et l'essence. Encore une fois, dans le dernier budget, c'est à l'essence que le gouvernement a pensé pour combler l'écart.

Nous avons entendu le ministre des Finances s'engager à établir un rapport entre les hausses d'impôt et la réduction des dépenses, ce que nous n'avions jamais vu dans le livre rouge. Comme je l'ai mentionné précédemment, les libéraux ont promis dans le livre rouge de ne pas augmenter les impôts des Canadiens. Ils s'engagent maintenant à maintenir un équilibre entre les montants résultant des coupes et les montants provenant des hausses d'impôt. À mon avis, c'est une grave violation d'une promesse électorale.

Il y a encore la TPS qui s'applique en sus de la hausse de la taxe sur l'essence de 1,5c. le litre. La TPS devait disparaître. Il y aurait donc une double hausse de la taxe sur l'essence.

Il est important que les députés regardent en arrière et voient à quel moment la taxe d'accise a été imposée sur l'essence. C'est en 1975, encore sous un gouvernement libéral, que la taxe d'accise a été imposée pour la première fois sur l'essence. C'était une taxe spéciale sur l'essence. C'était la première fois qu'on appliquait la taxe d'accise à l'essence et ce devait être une taxe éphémère. Combien de fois avons-nous déjà entendu cela?

Il devait donc s'agir d'une taxe éphémère destinée à combler l'écart qui s'était creusé entre les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole et les recettes de la redevance d'exportation sur le pétrole. Ce système d'indemnisation était né à la suite de la décision de 1974 de maintenir les prix canadiens du pétrole à des niveaux inférieurs aux cours mondiaux.

Au fond, le gouvernement de l'époque avait adopté une politique de prix canadiens du pétrole, en vertu de laquelle les recettes

d'une taxe à l'exportation servaient à protéger les consommateurs de pétrole importé contre le plein impact du cours international. L'intention était sûrement noble. Cependant, comme nous le voyons si souvent dans le domaine fiscal, les taxes qui devaient être éphémères ou spéciales ou temporaires ont le don de devenir rapidement permanentes.

On n'a qu'à se rappeler l'imposition en 1917 d'un impôt temporaire sur le revenu des Canadiens pour voir ce qu'il en est advenu et voir, de temporaire qu'il était, à quel point il est devenu complexe et coûteux.

La même chose se vérifie dans tous les sens à propos de la taxe d'accise sur les carburants. La taxe d'accise est restée, et les fins auxquelles devaient servir ses recettes ont certainement changé. La taxe ne sert plus à la fin à laquelle elle était initialement destinée. La taxe demeure cependant et continue d'augmenter de 2c., 1,5c. ou 1c. à chaque budget présenté depuis un certain nombre d'années. Elle a manifestement changé maintenant, pour devenir, de taxe spéciale destinée à une fin spéciale qu'elle était, une taxe générale source de recettes générales.

Au cours de la dernière session du Parlement, au Comité des ressources naturelles dont je fais maintenant partie, les membres néo-démocrates avaient présenté une proposition pour que le comité étudie l'établissement du prix de l'essence au Canada. Ils croyaient que c'était à cause d'un quelconque croque-mitaine que les prix de l'essence étaient si élevés au Canada, alors qu'on enregistrait des surplus de pétrole sur le marché international et que les cours du pétrole brut étaient bas.

Point besoin d'être un génie pour comprendre le problème. De nombreuses études effectuées au fil des dernières années ont révélé que c'est le gouvernement qui est le croque-mitaine dans cette histoire. Si nous analysons le prix de l'essence à Vancouver, par exemple, où il s'établit à 59,6c. le litre, nous constatons que 28,9c. vont directement aux trésors provincial et fédéral. Il ne s'agit pas de redevances pétrolières ni d'impôt des sociétés. Il s'agit simplement de taxes sur l'essence dissimulées dans le prix de détail. Le reste du prix de l'essence sert à couvrir les coûts d'exploration, d'extraction, de raffinage et de commercialisation, tandis que le distributeur se contente de 3c. pour couvrir ses coûts d'exploitation et ses frais généraux.

• (1600)

Nous pouvons multiplier les exemples. D'après les chiffres fournis par le service des statistiques du gouvernement, le prix de l'essence est de 52,3c. le litre à Calgary. Là-dessus, 22,4c. le litre vont directement aux gouvernements sous forme de taxes, ce qui ne laisse que 3,5c. le litre au commerçant pour couvrir ses frais. Le reste va à la prospection, au raffinage et à la commercialisation. J'ai une multitude d'exemples où les taxes représentent près de la moitié du coût de l'essence.

On continue de nous imposer ces augmentations d'impôt sans que nous puissions rien dire. Comme ce sont des taxes cachées, il arrive souvent que le consommateur ne s'aperçoive pas des augmentations. Les fortes hausses du prix de l'essence que nous avons observées ces dernières années ne sont pas imputables à la collusion des pétrolières pour fixer les prix, mais aux gouverne-